



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 20 décembre 2018**

L'an deux mille dix-huit et le vingt décembre à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUBENAS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Yves MEYER, Maire

### **Présents :**

Martine ALLAMEL, André LOYET, Marie-Noëlle DURAND, Joël DURIEU, Eliette ROCHE, Pascal GAILLARD, Khalid ESSAYAR, Françoise DUMAS, Gilles JALADE, Monique ROGIER, André BASTIDE, France NOGIER, Max BOUSCHON, Evelyne PALY, Stéphane CIVIER, Bruno PASQUERON de FOMMERVAULT, Marie-Françoise TASTEVIN, Rémi VOLLE, Sylvie JEAN-LEYNAUD, Roland VERNET, Benoît PERRUSSET, Patricia ROUX, Loïc GENESTE, Thierry CHAILAN, Martine DUBOIS

### **Excusés :**

Catherine HADDAD (pouvoir à Pascal GAILLARD), Cécile FAURE (pouvoir à Jean-Yves MEYER), Thierry JEAN (pouvoir à Gilles JALADE), Gaëlle AUDIGIER (pouvoir à Khalid ESSAYAR), Blandine CHAMBON (pouvoir à Martine DUBOIS)

### **Absents :**

Arthur BENET, Henda MAJRI

### **Secrétaire de séance :**

Stéphane CIVIER

### **Date de la convocation :**

12 décembre 2018

### **Délibération n° 56**

**OBJET : Régulation et gestion des populations de chats errants – 2<sup>e</sup> Campagne de stérilisation avec le concours de la Fondation « 30 millions d'amis » - Signature d'une nouvelle convention au titre de l'année 2019**

Transmis au représentant  
de l'Etat le :  
Affiché le :  
Notifié le :

## **Service prévention et sécurité**

### **56 - Régulation et gestion des populations de chats errants – 2<sup>e</sup> Campagne de stérilisation avec le concours de la Fondation « 30 millions d'amis » - Signature d'une nouvelle convention au titre de l'année 2019**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du bilan positif, de la campagne de stérilisation entreprise sur le territoire communal de 2016 à 2018. Une enveloppe financière de 15 335 euros a été versée par la Fondation « 30 millions d'amis » couvrant entièrement les opérations et représentant plusieurs centaines de chats trappés par an.

Or, victime de son succès et par manque de fonds, la Fondation demande aux collectivités territoriales, de participer dorénavant, à hauteur de 50 % au financement des campagnes annuelles.

La régulation des populations de chats errants sans propriétaire est bien amorcée à Aubenas. Elle doit se poursuivre, conformément à la législation sur la protection animale, pour éviter la surpopulation féline dans les refuges et pour maîtriser les gênes occasionnées en insalubrité publique tout en maintenant leur rôle dans l'écosystème.

Aussi, une estimation a été effectuée par le service prévention et sécurité gestionnaire des opérations en partenariat avec le refuge SPA situé à Lavilledieu. Elle se chiffre à 80 chats à traiter en 2019.

C'est pourquoi, la commune d'AUBENAS sera amenée à participer à hauteur de 2 850 €, somme identique versée par la Fondation « 30 millions d'amis » permettant une couverture annuelle satisfaisante.

Vous trouverez tous les détails de cette campagne dans la convention jointe à la présente délibération.

Il convient maintenant d'autoriser le Maire à signer cette convention.

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Approuve le lancement de cette nouvelle campagne qui sera annoncée à la population par voie de presse.
- Autorise M. le Maire à signer la convention 2019 avec la Fondation « 30 millions d'amis ».

Extrait certifié conforme

Le Maire,

Jean-Yves MEYER

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Informe que la présente peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la notification et/ou de l'affichage de la présente.